

LA VIGIE

Journal de démocratie sociale

DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

INSERTIONS

Une à six lignes. 3 fr. 00
Réclames 0 fr. 50
Faits divers 1 fr. 00

La Liberté de la presse

La terreur ou la censure

Nous revenons sur ce sujet à dessin.

Nous y revenons car nous ne voulons pas que ceux qui ont besoin de l'obscurité pour cacher leurs méfaits puissent dormir tranquilles ou croire que nous avons peur.

Nous en avons parlé, nous en reparlons et nous en reparlerons.

Nous ne voulons pas qu'en ignore ici que la presse et la justice métropolitaines sont vivement émues de certains jugements rendus depuis peu à St Pierre:

Nous voulons qu'on cache ici que le bâilai va passer sur ceux qui les ont couverts de leur vaine protection et sur tous ceux qui ont souillé le prétoire.

Nous ne nous taîrons pas parce que nous n'avons rien de honteux à cacher, parce que nous n'avons pas peu, parce que ceux qui ont voulu baillonner la vérité seront appelés pour s'expliquer sur leurs abus.

Justice sera rendue à ceux qu'on a voulu enfermer pour les zigouiller dans un fouillis de décisions hâtives combinées pour leur rendre toute défense impossible.

Justice sera rendue à ceux sur lesquels on s'est acharné comme le vautour sur sa proie à ceux qu'on a traités de suspects, de menteurs, à ceux dont on a voulu étouffer les plaintes sous la terreur.

Justice sera rendue à La Vigie et aux sondamés de Monsieur Longue qui sera rappelé pour s'expliquer sur ses actes: la coup a débordé.

Nous crions vengeance contre les fonctionnaires haineux qui dictent des jugement aux juges, des exclusions aux procureurs, cherchent les mouchardages les dé-

lations.

Nous n'entendons pas que l'on accorde plus longtemps la légende que la France se sent de colonies comme de dépotis la France Républicaine la France libre et vaillante qui a su reprendre sa place au cœur des nations, ne saurait couvrir les actes justement reprochés à ces fonctionnaires qui ont fait de la justice l'instrument d'agissements intolérables chez des gens civilisés.

La suite et fin au prochain numéro

TYRANIE INSUPPORTABLE

Il faut que c'a finisse. Monsieur Marchand ne veut rien faire et se laisse accuser par M Longue qui ne sait pas ce que c'est que la dignité et l'importunité.

Deux nouveaux exemples de cette nullité de M Marchand et de cette impertinence intolérable mais tolérée complaisamment par M Marchand qui toutefois

Premier exemple — La grêle de Xénophon est éhouée il y a plus d'un an parce que le phare de la pointe aux Canons était éteint.

Cela arrivait souvent sous Didot et surtout sous Longue qui tait du dernier bien avec Thélot.

Cette fois c'était trop fort M Longue lui-même retira le phare aux aléas de la première électricité.

Il résista à l'appeler les armateurs du Xérophon.

M Marchand commença par accepter de discuter une transaction puis il changea d'avis et régida par le doigt qu'il avait demandé.

Longue voulait gagner du temps. Longue voulait juger lui-même une négligence de sa propre administration.

Le 4 juillet dernier une requête au Contentieux fut déposée. On attendit deux mois

pour faire passer à l'Administration à laquelle donnaient en plus 45 jours pour répondre. Dieus i quand cette affaire sera jugée. Mais je suis lui-même qui se juge au moins qu'il n'y a rien de pas.

Second exemple — Il y a plus d'un an et plus d'un mois, une bavure de 20000 francs a été accordée à la Société des frigorifiques de la Chambre de Commerce de Marseille et le Ministre du Commerce, de la marine et des Colonies

Notre fameuse Chambre de Commerce consultée n'a pas de chercer à contre-dire. Un sur tout. Elle finit par imposer comme condition au versement l'acquisition des magasins et leur transformation.

To t ce a été fait, reconnu et contrôlé, M Longue addressa à la Société un lettre rageuse et incompréhensible et la Chambre de Commerce son prétexte de contrôle prétendit imposé de nouvelles conditions.

M Longue appuya en rigueur sur la Chambre de Commerce : L'affaire finit par être rentrée.

La Société des frigorifiques attaque envers et contre ce qu'on lui promis en se basant sur ce qu'il a largement tenu ce qu'on disait dans le mandat.

Monsieur Longue se nomme lui-même rapporteur de cette affaire qui n'existe que par lui de son propre part pris.

Sans plus tarder M Longue Président se donnera lui-même à Paris. Il ira sans rapport sur l'affaire et passera aux vix. L'assemblée étant réunie devant le Conseil composé de 400 hommes, il sera question qu'il y ait impartialité. La Société des Frigorifiques peut attendre d'un Tribunal ainsi composé.

M Marchand ne fait rien, ne s'occupe de rien. Il assiste aux plus monstres énormités et se figure qu'il est là uniquement pour dire : Amen.

Quand il vient s'occuper de quelque chose il suffit à Longue d'aller que la séparation des pouvoirs s'y oppose. Marchand se réfugie

tire dans son coquillage de bernard l'ermite enchanté d'oser croiser les bras. Il continue stupidement à convier un homme aussi actif à se dégager de ce qui ne le regarde pas à s'imposer où il ne doit pas être.

Cet être intolérable a profité pour négliger honteusement les affaires de son service qu'il a élément déorganisé qu'il n'a plus y mettre le nez sans se faire envoyer coucher par tout le monde.

Il n'y a pas pire qu'un pareil soliveau pour couvrir les méfaits d'un fonctionnaire acquis qu'il n'ayant rien à perdre etacoquiné avec les gens accusés comme lui assassiné avec la complicité du pouvoir tous ceux qui lui tombent sous la main.

Il faut que cela finisse ou bien gare dessous.

SPECTACLE ÉCOEURANT

Dimanche dernier pour la première fois le Sagona partait directement du quai du Commerce pour Sydney.

Arrivé à midi 45 il repartait un peu après 2 heures.

Le bateau était à peine accosté que les opérations d'embarquement des bagages commencèrent au milieu d'un tohu-bohu indescriptible. Car ce bateau est pressé pressé, toujours très pressé, il faut bien qu'il aille à St-Jean, alors les coïs, les malades, les caisses tout cela dansait une sarabande effrénée au grand dam de ce qu'ils pouvaient contenir.

Le sifflet d'arrêt ne faisait pas à se faire entendre à freiner les reprises. Lui aussi semblait dire Désirez-vous sommes pressés, pressés :

Il faisait très beau et il y avait beaucoup de monde. Nous avons pu voir ce qui ne passait à bord.

Nous nous demandons un peu ce que faisait Monsieur Marchand sur la cale cornacé par son ridicule petit longue qui s'en est amputé l'insigne de la compétence?

Il a fallu qu'un consul étranger protestât contre l'embarquement en rade, à bout d'une élingue, des passagers et passagères du Sagona pour qu'il oblige ce navire à venir prendre et déposer ses passagers à la cale qu'il lui est réservée.

Comme des bestiaux, c'était bon pour les français; M. Marchand se serait fait élinguer lui-même avec son épouse plutôt que de rien dire du bateau de son petit longue. Un étranger a été lâché il est tombé à genoux et à obéi.

Le capitaine Delisle était en retard et pour un peu plus on le laissait à terre, le capitaine anglais était en colère et roulait des yeux furibonds tout en faisant marcher le sifflet, aussi lorsque M. Delisle est

monté à bord il est allé se réfugier dans un petit coin de la passerelle comme un enfant en faute qui a peur d'être battu.

Pendant ce temps notre anglais continuait à commander (en anglais s'il vous plaît) et appareillait le navire.

Tel est le spectacle écoeurant auquel assistaient les personnes présentes et plusieurs d'entre elles se sont bien promis que pareille chose ne se passerait pas de nouveau sans protestations, séance ténuante.

Si ces faits s'étaient passés sur la place du Havre de Bordeaux ou d'un autre de nos grands ports de mer, le capitaine français aurait eu à compter avec le Syndicat des capitaines au long-cours et le capitaine anglais aurait été chassé de la passerelle à coup d'œufs pourris. C'est ce que nous engageons ces hommes de cœur à faire la prochaine fois.

M. Delisle, nous l'avons déjà dit, est passé du Tribunal maritime pour avoir laissé usurper son commandement par un de ses officiers et le capitaine anglais devrait être poursuivi devant le même Tribunal pour avoir pris la direction du navire et le commandement en présence du capitaine.

Nous avons dit que M. Marchand et son cornac Longue assistaient, le sourire aux lèvres à ce spectacle, ils semblaient satisfait de leur œuvre.

Nous ne parlons pas de M. Gloanec. Quand le Sagona est ici il devient fou. Il est si beau son vaste, si bien, si parfait il ne cherche qu'à se faire inviter à dîner pour manger des asperges.

Que pensent de ces faits les représentants à St-Pierre des nations étrangères? Nous serions bien aise d'avoir leur opinion.

Sans doute ils doivent être en leur favori.

Quel étriste Administration Coloniale!

L'ADMINISTRATION CONTRE LA MORUE FRANÇAISE

L'article que nous avons publié sous ce titre dans notre dernier numéro a fait ouvrir les yeux à nos lecteurs, dont plusieurs sont venus nous demander des explications.

Oui, les tracasseries et les vexations exercées contre la "Morue Française" par l'Administration, non seulement au sujet du service postal, mais sur bien d'autres questions ont été si nombreuses qu'il faudrait un volume pour les contenir.

Pour n'en citer qu'une, parlons des amen-

des trimestrielles de 2000 francs l'ure infligée à la société par Didelot et son fameux André au sujet de la vitesse du St-Pierre-Miquelon.

Pendant un an les en repreneurs du Service postal ont été traçés à ce sujet et ont dû verser 8000 francs d'amendes au trésor, jusqu'au jour où, le Ministre saisi de l'affaire et l'ayant examinée a reconnu que la "Société La Morue Française" a trahi et a fait restituer les sommes versées.

Nous nous proposons dans que que temps et lor que nous aurons reçu le résumé des demandes demandées du 1er, avec pèces à l'appui, une énumération aussi complète que possible des vexations exercées contre la Morue Française par l'Administration depuis de longues années.

On verra si elle a su à lutter contre la mauvaise volonté, le parti pris de l'Administration, la plupart ignorants et de paroles. Le nouvel entrepreneur, sans doute parce qu'il représente une société anglaise semble être le toutou de l'Administration, tant mieux pour lui. Nous ne lui souhaitons pas d'être en butte aux tracasseries de toute sorte que la Morue Française à dû subir.

Réforme douanière

Le Président Glane jubile. Il exalte il ne se possède plus va de port en porte clamer à qui veut l'entendre. Ca y est C'est fait! les modifications au tarif général des douanes sont adoptées.

Ca y est, tous sommes sauvés

Tout leau M. Gloanec n'ose rez vous de grâce vous pourriez vous redire malade

Oui, les modifications au tarif général ont enfin été adoptées par la Haute Assemblée

Nous en sommes très heureux car ce changement, si diminue les ressources du budget local, apportera un certain soulagement dans les affaires.

Il convient cependant, M. Gloanec de jeter un coup d'œil rétrospectif et de rendre justice à ceux qui l'ont méritée.

Qui donc M. Gloanec a demandé au Conseil d'Administration l'abaissement des droits sur le beurre, sur le shiote, sur les cotons, les chaussures en caoutchouc et autres articles de première nécessité?

Est-ce vous M. Glane? j'mais de la vie. C'est M. Leouzé représentant de la Municipalité. Vous aviez demandé des instructions sur les tuyaux de fer, les coudes, les nipples, objets qui ne sont certainement pas de première nécessité, uniquement parceque votre

collègue à la Chambre de Commerce M Georges Lefèvre est fréquent.

De même vous avez apporté une demande de dérogation pour les jouets "parce que votre père et illegible M A M. Bréhier en est marchand".

Et c'est de cette façon que vous prenez l'intérêt du peuple. Taisez-vous donc ma heureux que vous êtes, taisez-vous et vendez des articles ce qui a apporté 300 pour cent.

Vous aviez sans doute qu'à la faveur de vos succès le St. Pierre oublie tout et mat que vous venez de leur faire avec la question du charbon?

Pez vous qu'ils oublieront vite que si en ce moment même il y a une grande pénurie de charbon à St. Pierre c'est à vous qu'il le devient.

Croyez-vous qu'il ne savent pas que si le charbon vaut 2frs 25' l'hectolitre et vaudra bien à 2frs 50, c'est vous qui en êtes la cause.

Il le savent M Gleane et ils ne l'oublieront pas. Et les journalistes qui en cette saison à chaque voyage du St. Pierre Miquelon étaient occupés au charbon pendant 2 ou 3 jours à un nombre de 30 ou 40, croyez-vous qu'il n'en sait pas que c'est grâce à votre faute S. g. na q'il devient ce chômage?

D'abord vous M Gleane, ils se souviennent et vous n'audissons.

Et je n'essaie de donner encore des chiffres pour trouver que ce que nous disons est vrai.

Entre la différence du prix du charbon et la rémunération par les journalistes c'est un préjudice d'au moins 40.000 francs que subit le Commerce de la Colonie.

Ainsi nous vous engageons à nous faire Monsieur, il y a deux ans dans le journal de M. Marchand.

Il vous écoutera si ou tout au moins il fera semblant de vous écouter; mais ne venez pas nous la faire.

Nous vous connaissons de longue date. Il n'y a dans votre cervelle d'oisiveté que de l'outrance, de la présomption et aussi beaucoup de méchanceté de rancune et de pariprises.

Donc si vous voulez nous en croire laissez nous ca le St. Pierre commence à avoir les oreilles échauffées de toutes vos bêtises et il pourrait vous en cuire.

A L'HOPITAL

Nous savons reconnaître le mérite de chacun. Il a été signalé que tout dernièrement le Dr Dupuy Fromy a pratiqué à l'hôpital une opération chirurgicale très délicate qui a par-

faitement réussi. Le sujet opéré est en bonne voie de guérison, aussi nous nous permettons de féliciter sincèrement le Docteur.

Il arrive à chaque instant dans ce pays que des personnes malades sont obligées de se rendre au Canada ou même en France pour y subir des opérations. Par la suite peut être certaines de ces opérations pourront être faites à St. Pierre ce qui sera une bien bonne chose. Ce sera éviter aux intérêts des frais élevés et des abus souvent préjudiciables à leurs intérêts.

Monsieur MARCHAND comme ses prédecesseurs VEUT avoir SES NOTES.

SAGONA

Tout navire et surtout un navire postal subventionné et à passagers doit avoir une quantité déterminée d'engins de sauvetage disposés d'une façon sûre et pratique toujours en état de servir, indiqués en français et contournés. Nous demandons que soit de trouver à bord du Sagona ceux qu'il doit être obligé d'avoir.

D'après le contrat ce bateau doit avoir cinq canots tels que les quatre qu'il a seulement: il nous est revenu que s'est contenté de protestations intéressées des armateurs résistant qu'ils peuvent contraindre plus de monde que les règlements ne prévoient pour le bétail. Ces rétractions.

Ils nous reviennent que le pont flotte, que celle qui a été mise en vente l'intérieur régulièrement.

On sait que les water closets sont sur le pont, que les passagers doivent sortir pour se servir des leurs et ceux de première ont l'escalier à monter; tant pis pour eux qu'ils se trouvent trop malade pour monter.

Par déchirure de passerelle sur le pont il n'y a qu'une échelle de piétre, il y a aussi des passagers qui ont été élingués tels que du bétail.

Il doit y avoir des mécaniciens français; or on en embarque un uniquement quand il y a d'amour, on n'a aucun succul de la vie des hommes; on ne se met en règle que pour toucher la prime.

L'anarchie règne à poste fixe; le mécanicien et le capitaine anglais passent leur temps à se chamailler, sans compter les cuisiniers qui se menacent de coups de couteau et de revolver; voilà ce que c'est que de laisser commander eux qui n'ont pas le droit de le faire: ils ne peuvent se faire obéir

et c'est tout naturel.

Le capitaine français n'est obéi de personne: question d'amour propre, c'est son affaire; question de sécurité pour les français c'est honteux et intolérable.

On ne trouve pas les précautions d'hygiène indispensables on a pu voir près d'un mois un coffre à nécessaire "médiocre cheval" échoué à gauche de l'île alio. Contenant il des médicaments? Son contenu était cassé. Était-ce sa place? s'il était visible on ne devrait pas inquiéter le public par l'apparence d'un laisser aller aussi évidable: s'il était placé là il n'a pas de nom: n'importer qui pouvait y prendre ou y mettre n'importe quoi c'est incroyable.

L'Administration si pointilleuse pour les français assiste à tout cela avec un cynisme éhonté et impudent.

Voilà le bateau qui pour commencer va par ses nécessités, nous assurer sur le bateau et sur le charbon une hauteur qui rendra la vie impossible aux passagers.

Voilà le bateau dont les anglais qui en sont seuls propriétaires sont dans des circonstances qu'ils font distribuer à Saint-Pierre "notre vapeur Sagona", sans même faire mention de l'agent qu'ils ont à St. Pierre qui assurera pour tourner la loi seulement comme co-propriétaire de la moitié leurs réserves à 350.000 francs d'hypothèque.

Vous tirez les premiers M. Marchand Longue, Gleane et Cie et tous vous tirez sur la France. Tirez bien car vous ne tirez pas longtemps: à Fiançantopolitaine il la Vie, continuez, vous l'intéressez car vous constituez vous-même le dossier nécessaire pour la répression de vos abus.

Continuez, le torchon n'est pas lâché, vous vous essuyez les mains avec, bientôt on vous le flanquera sur la figure.. et vous ne l'aurez pas volé.

Le voyage du St-Pierre Miquelon

Le sept de ce mois, vers 7 h du matin, la rue Française recevait de Paris un télégramme annonçant l'arrivée à Bordaux du vapeur St. Pierre Miquelon, tout le monde bien.



Le cablogramme étais daté de la veille. Malgré plusieurs coups de vent de S.E. que ce vaeur a subis dans les premiers jours de sa traversée il n'a mis que 11 jours à se rendre. Il est bon de noter en passant qu'il y a environ 200 m le de plus pour aller de St-Pierre à Bord à l'ouest de Saint-Pierre à S-Malo.

Si St-Pierre-Miquelon avait eu Saint-Malo comme destination il n'aurait mis que 10 jours.

Le Sagona, le fameux mésheure du trio Machant Le Guet et Gloane a mis 17 jours pour se rendre d'Angleterre à St-Jean-T.N et la distance est beaucoup plus courte que de St-Pierre à Bordeaux.

Il est vrai qu'il a donné 12 noeuds 1/2 de moyen à ses essais.

La fête du Retour des Marins

Elle a eu lieu le Dimanche 10 Novembre avec un éclat ordinaire.

Nous l'avons déjà dit, cette fête est très populaire dans notre milieu maritime et ce jour la 'Eglise est trop petite.

L'Admiral a donc fait un devoir de s'associer à la cérémonie.

À l'miss le Révérend père Oser Officiant et le Révérend père Daill, dans une allocution de constance a eu les fidèles sous l'charne de sa parole.

Souhaitons à nos braves marins un bon hiver et que le printemps les trouve debout et vaillants pour prendre leur dure tâche de traîeurs de la mer.

La Société des Marins, malgré la décadence de notre pays, continue à prospérer et à servir le bien être de l'île. Il faut encourager d'autant plus qu'à l'heure actuelle il n'y a que la seule Société de secours mutuels qui subsiste à St-Pierre.

NAUFRAGES

Le 7 de ce mois, par une brume intense et une forte brise de S.O., la goëlette anglaise "Utowanna" chargée de morues sèches a failli s'échouer sur les récifs de St-Voyard. Mouillé à quelques mètres des récifs, la position du bâtiment était très périlleuse.

L'équipage tout entier débarqua et le capitaine vint en ville chercher du secours.

Le remorqueur Jeanne d'Arc partit aussitôt

et fut assez heureux pour sauver le bateau d'une perte certaine.

Cette goëlette avait à bord 1500 quintaux de morues sèches.

Dans la nuit du 13 au 14 de ce mois la goëlette anglaise Ada Bishop de Terre Neuve, qui venait de l'Ile Massacre sur les roches de l'Ile Massacre.

Cette goëlette était également chargée de morues.

Au point du jour le 15, des allées furent envoyées pour déboucher une partie de la morue et à la marée, vers onze heures du matin, le remorqueur Jeanne d'Arc, grâce à sa puissance machi réussit à retirer la goëlette de sa position qui avait pu devenir perdue si elle avait versé.

L'Ada Bishop a été montée le lendemain sur le sloop Lefèvre, sa fausse quille a dû être renchérchie. Cette goëlette qui sort des chantiers est un beau bateau de 93 tonneaux de juge.

INCENDIE

Dans la nuit du 5 au 6 Novembre un incendie a brûlé dans un bâtiment servant d'usine pour la fabrication de la colle de poisson, situé sur la grève de M. Eugène Folq et anse à Rodriguez.

Il fait savoir que l'usine a été donnée le feu avant déjà fait de ses progrès que malgré la rapidité des secours, il a été très difficile de préserver les magasins avoisinants.

Outre le bâtiment de l'usine, quatre grands magasins ont été complètement détruits.

Les pertes sont en partie couvertes par une assurance.

Cette usine montée il y a deux ans sur l'île par M. G. Lausse de M. E. Folquet fonctionne admirablement et rendra de nombreux emplois.

La hat des têtes et détruites de morues avec lesquelles se fabriquait la colle. C'est une ressource pour les petits pêcheurs qui a très peu laissé pourrir ces débris le long des grèves. De plus un certain nombre d'ouvriers étaient employés journalièrement à la manipulation des produits et à la direction des machines. L'installation était très belle et parfaitement comprise.

Il est de regrettable de voir disparaître cette industrie et nous espérons sincèrement que les courageux entrepreneurs de cette affaire seront à même de la créer de nouveau pour le bien de notre brave population.

Coupé Amputé

Dans notre prochain numéro, nous publierons le nom de la Dalila qui a perdu définitivement le bout de la jambe en le déchirant, la préférant à couper son bouc.

Désormais, pauvre, il est f...u

Ce n'est pas Gloane qui a fait couper ses mouettes à la source de son intelligence, de sa force, et de sa supériorité.

Monsieur Longue s'est coupé mais qu'il sera sûr pour Noël nous le trouverons retrouvé, nous sommes sur une bonne piste.

Il pourra au moins se le recoller.

Ferdinand Le Ramoneur, cousin de l'auteur

Nous commençons prochainement la publication du roman

WHIST et WHISKY

Nos lecteurs trouveront dans l'œuvre que nous allons publier un récit mouvementé, double d'une étude très curieuse et très sincère du monde politique Colonial.

Cette publication sera suivie, peu après d'une charmante nouvelle ayant pour titre:

HONNEUR et CONSIDÉRATION
ou

L'ADJUDANT RETRAITÉ

Maison à vendre rue Ma myneau

Prix 2.000frs
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS A M DANIEL GAUVAIN AVOCAT AGREE

Imp La Vigie — Le Gérant — W Lefèvre